



HAL
open science

Licence professionnelle Management logistique et transport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management logistique et transport. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039062

HAL Id: hceres-02039062

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039062v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management, logistique, transport

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Logistique spécialité Management, logistique, transport* (MLT) est réalisée sur le site de Gradignan, de l'IUT de Bordeaux Montesquieu, au sein du département Gestion, logistique et transport (GLT). Après un enseignement commun sur la place de l'entreprise dans son environnement, la maîtrise des outils de la logistique et les problématiques d'intégration transversale, une spécialisation intervient au second semestre. Deux parcours sont proposés : *Gestion des flux et des stocks de marchandises* et *Organisation de transports internationaux et de logistique co-modale*. Les objectifs sont de former des responsables de département d'entreprises concernés par des problématiques de logistique et de transport. Les effectifs varient entre 49 et 55 étudiants sur les dernières promotions.

Avis du comité d'experts

S'appuyant sur la fiche RNCP, le dossier expose clairement les fonctions visées à l'issue de la formation, avec une déclinaison précisant chacun des deux parcours possibles (un objectif est de scinder à terme les deux parcours sous la forme de deux licences professionnelles partageant un même tronc commun). 50 % de la formation s'effectue effectivement déjà en tronc commun (trois unités d'enseignement du premier semestre pour un total de 250 heures), ce qui traduit une bonne cohérence dans l'architecture actuelle de la formation. Le choix entre les deux parcours proposés peut s'effectuer en cours d'année puisque la spécialisation se concrétise au second semestre sur la base de trois éléments : une unité d'enseignement spécifique (110 heures), un projet tuteuré et un stage conformes à la thématique choisie. Au-delà, la maquette comporte de nombreux enseignements de spécialité qui correspondent bien aux débouchés professionnels de la formation.

Au niveau de l'environnement socio-économique, la LP mentionne néanmoins l'existence de partenaires parmi les entreprises du transport et de la logistique départementales. Le dossier ne précise pas les noms des partenaires, les modalités du dit partenariat et en particulier le niveau de participation de ces acteurs locaux au fonctionnement d'une licence professionnelle ; de ce fait, il est difficile de juger de la force de l'ancrage de la formation dans le tissu socio-économique. Au niveau pédagogique, le dossier indique une liste de formations comparables au niveau national mais distantes géographiquement. Il est en revanche intéressant de vérifier que le positionnement de cette formation est assez spécifique au niveau universitaire régional. La concurrence existe néanmoins au niveau régional puisque l'AFTRAL, organisme de formation créé à l'initiative des fédérations professionnelles, propose des formations de niveau Bac+3 aux thématiques proches. Il est difficile d'évaluer le niveau réel de cette concurrence autrement qu'en observant l'évolution de l'attractivité de la LP. Or, celle-ci est attractive au regard des évolutions d'effectifs tout à fait satisfaisantes. Soulignons également que la formation assume pleinement sa dimension professionnelle étant donnée la participation des professionnels extérieurs et de multiples actions complémentaires.

Le pilotage de la licence professionnelle s'effectue via l'équipe pédagogique d'une part avec une responsable pédagogique dont la section du Comité National des Universités paraît toutefois en décalage avec le contenu disciplinaire de la formation (Droit privé) mais avec des réunions mensuelles et collégiales au sein du département, et un conseil de perfectionnement d'autre part. Les membres de l'équipe pédagogique sont variés (2 professeurs d'université (PU), 8 maîtres de conférence (MCF), 2 professeurs agrégés du secondaire détachés dans le supérieur (PRAG), 2 professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE), 1 avocat, 14 professionnels). Ils interviennent lors des moments clés de la formation (soutenances, jurys...) et ce, de manière complémentaire au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Outre les intervenants professionnels ou universitaires, ce dernier intègre également les étudiants et le secrétariat. Le pilotage de la mention est un atout de la formation, par la volonté de réunions régulières et ciblées associant toutes les parties prenantes. Des écarts entre les tableaux des enseignants et les maquettes rendent par contre

difficiles la lecture et l'appréciation de l'implication du corps enseignant dans la licence, ce qui nuit à la qualité du dossier.

Un même problème d'informations se retrouve avec les effectifs puisque le nombre d'inscrits ou de présents aux examens donné par les statistiques de l'établissement sont plus élevés que les effectifs dénombrés par les porteurs dans le dossier de présentation. Parmi les inscrits, une inversion nette s'est opérée entre les rentrées 2010 et 2013 avec une augmentation nette des contrats d'apprentissage (de 4 à 32 inscrits) au détriment de la formation continue et des étudiants en cycle classique (de 31 à 2 inscrits). Or, le dossier ne précise pas s'il s'agit d'une volonté délibérée et quelles en sont les conséquences et pédagogiques et en termes d'insertion. Enfin, la mobilité internationale des étudiants progresse de 3 à 7 inscrits. Concernant l'insertion, le dossier précise que des étudiants se maintiennent au sein de l'entreprise qui les a accueillis en stage. En revanche, aucun chiffre n'appuie cette affirmation. Inversement, le dossier indique que malheureusement, de plus en plus d'étudiants souhaitent prolonger leur formation en master. Les données fournies par l'établissement sur la base d'une enquête de décembre 2012 indiquent que la poursuite d'études immédiatement après le diplôme concernait 48 % des étudiants de la promotion 2009 enquêtés mais se réduisait à moins de 30 % pour la promotion suivante. Le taux de chômage observé lors de cette enquête à 18 mois est en baisse : 4 étudiants sur 23 enquêtés puis 4 sur 37, soit de 17,4 % à 10,8 %. Le taux d'insertion était alors de 87,5 %, 13,5 % en poursuite d'études, 64,3 % des employés étant en contrat à durée indéterminée (CDI). Les taux de cadres (14,3 %) ou de responsables d'équipe (17,9 %) sont plutôt faibles. Toutefois, les évolutions statistiques globales sont plutôt encourageantes.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le dossier ne mentionne pas d'adossement à la recherche et donc pas de laboratoire associé à la formation. Il n'y a donc pas d'interactions avec la recherche pour la formation de LP. Les étudiants ont par contre accès au centre de documentation du département avec une aide sur l'usage numérique des ressources en ligne de l'université.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation laisse une place importante à la professionnalisation. 222 heures sont assurées par des professionnels extérieurs (227 avec les cours du professeur associé (avocat) sur les 410 heures présentiels de la formation indiquées dans la maquette fournie, soit autour de 55 %. En outre, des actions complémentaires sont organisées : projet tuteuré associant d'autres entreprises, aide au parcours professionnel, construction d'un projet professionnel personnel, visites d'entreprises ; les divers éléments formant un ensemble concret et valorisable par les étudiants, tandis que la réflexion sur les métiers est concrète et s'adapte régulièrement aux évolutions du marché du travail, en collaboration directe avec les acteurs du secteur ainsi qu'avec les anciens étudiants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage, d'une durée minimale de 14 semaines, est crédité de 10 ECTS. Deux visites sont organisées au sein de l'entreprise, ce qui est un effort substantiel avec un suivi retranscrit au sein d'un livret spécifique. On regrettera l'apparente non-évaluation de l'adéquation du stage avec les objectifs de formation, ni en amont, ni en aval.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation fait bénéficier ses étudiants des accords internationaux de l'université afin d'étudier à l'étranger, notamment outre-Atlantique. Cette possibilité attire une proportion significative d'étudiants de la promotion : de 6 % à 13 % d'étudiants entre les rentrées 2010 et 2013 (15,4 % à la rentrée 2012). Des stages à l'étranger sont réalisés et la formation cherche clairement à se positionner à l'international. Un projet de délocalisation de la formation existe vers le Maroc en partenariat avec le Collège Lasalle (institut québécois).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La communication autour de la formation est traditionnelle et assez complète. La sélection des candidats s'effectue sur dossier avant un entretien individuel devant un jury composé du responsable de formation et d'enseignants (professionnels et</p>

	<p>universitaires). Des cours de remise à niveau sont prévus sur une semaine afin de pallier l'hétérogénéité des étudiants et de proposer des cibles de travail sur plus long terme. Les modalités de cette mise à niveau diffèrent quelque peu de cours classiques (conférences, travaux spécifiques sur la logistique...). Par ailleurs, il n'y a pas de passerelles particulières avec d'autres formations.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation intègre plusieurs enseignements transversaux (langue, projet professionnel, informatique...) qui complètent les connaissances spécifiques enseignées et contribuent à adapter la formation. Soulignons une attention toute particulière dans l'enseignement des langues. Par contre, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas détaillées tandis que l'usage du numérique est très réduit.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle de connaissance sont conformes aux attentes pour une licence professionnelle. Plusieurs points positifs émergent : le syllabus des enseignements de l'année, la réflexion globale sur la cohérence de l'évaluation entre les matières et au sein des matières, la répartition symétrique des ECTS entre les différentes unités d'enseignement. Cependant, il est regrettable d'observer un recours systématique aux épreuves écrites dans le cadre du contrôle terminal, même dans le cas où des enseignements en travaux dirigés (TD) sont réalisés.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les étudiants disposent d'un livret d'apprentissage qui sert de lien entre l'entreprise et l'université. En revanche, la formation ne propose ni annexe descriptive au diplôme, ni portefeuille de compétences. A l'avenir, le dossier mentionne qu'un livret de l'apprenti devrait être disponible pour les étudiants en contrat de professionnalisation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier annonce qu'un effort est réalisé pour récolter des statistiques complémentaires aux sources centrales de l'université pour améliorer l'adaptation du diplôme au marché du travail visé. Malheureusement, ces autres chiffres et données collectées par ailleurs ne sont pas fournis. Les enquêtes centralisées sur l'insertion des diplômés se déroulent 18 mois après l'obtention du diplôme et consistent en données quantitatives et qualitatives. Les données sont conformes aux autres enquêtes de l'établissement.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La composition du conseil pédagogique est large, incluant responsables, enseignants universitaires et professionnels extérieurs, étudiants et secrétaire. La réunion est annuelle. On regrette l'absence d'éléments en annexe permettant de se rendre compte sur pièce du fonctionnement de ce conseil et des effets concrets sur les orientations de la formation. Celle-ci n'a pas mis en place d'évaluation de la formation par les étudiants. Cela n'implique pas l'absence de préoccupations du retour étudiant, qui s'effectue concrètement lors des conseils de perfectionnement associant les étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le positionnement de la formation vers l'international, en termes de mobilité sortante comme d'enseignements de langue.
- Le pilotage de la licence professionnelle, sérieux, régulier et collégial.
- Une thématique qui différencie la licence professionnelle dans l'offre de formation régionale.

Points faibles :

- Pas d'évaluation de l'adéquation entre le stage de l'étudiant et les objectifs de la formation, ni en amont ni en aval.
- Un taux de poursuite d'études encore élevé même si décroissant.
- Des évaluations octroyant une place insuffisante au contrôle continu et aux épreuves orales.
- De nombreuses incohérences dans les données fournies selon l'origine des statistiques et un manque important sur l'insertion professionnelle.

Conclusions :

Cette licence professionnelle bénéficie de plusieurs atouts dont peuvent se prévaloir les étudiants. Certes, le dossier manque de précisions quant à l'insertion des étudiants, aux effectifs ou à la nature de leur stage. Cependant, l'ouverture vers l'international, la volonté d'offrir des compétences transversales, l'implication d'un nombre conséquent de professionnels du secteur en font une formation séduisante et dont on comprend son attractivité en termes de nombre d'inscrits. Des projets futurs sont prévus et énoncés dans le dossier ; ils peuvent améliorer la formation (offrir un accès à des colloques universitaires, inviter un cabinet de recrutement, mettre en place une évaluation de la formation par les étudiants, renforcer la remise à niveau...). Parallèlement, le projet de scinder les deux parcours sous la forme de deux LP différentes comme envisagé dans le dossier nécessiterait d'aller à l'encontre de l'homogénéisation actuelle qui est plutôt un atout pour la spécialité.

Si les enseignements de langue sont un point fort de la formation, les enseignements assurés en anglais pourraient être davantage encouragés. En outre, l'oral est réservé aux enseignements de langue, aux soutenances et au cours de communication, et pourrait être davantage mobilisé pour évaluer les étudiants.

Sur un autre plan, il n'est pas fait mention du service d'aide à l'insertion professionnelle de l'établissement. Il serait utile qu'une collaboration effective puisse voir le jour dans l'intérêt des étudiants. De manière complémentaire à la formation, il serait profitable de proposer une annexe descriptive au diplôme, ainsi qu'un portefeuille de compétences, qui pourraient être élaborés dans les rentrées à venir. Enfin les données sur l'insertion des étudiants devraient être améliorées.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.